



RCS : LORIENT

Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00010

Numéro SIREN : 871 500 104

Nom ou dénomination : HENDIS

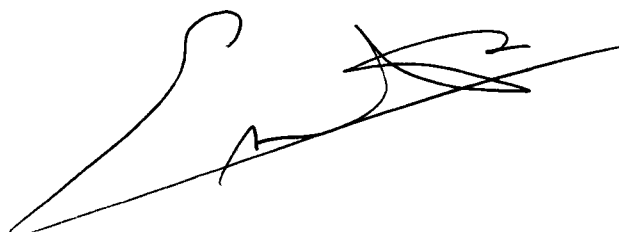
Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 3718

HENDIS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 39.317,89 Euros
Siège social : La Gardeloupe
56700 HENNEBONT
R.C.S. LORIENT 871 500 104

12 JUL. 2017
513718

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 JANVIER 2017**

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

Bilan Actif

		31/01/2017			31/01/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	223 065	215 443	7 622	11 630
	Fonds commercial (1)	157 441		157 441	157 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	867 170	4 721	862 449	852 680
	Constructions	12 092 046	8 471 338	3 620 708	4 281 238
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 974 080	4 017 834	956 246	958 622
	Autres immobilisations corporelles	981 465	823 344	158 121	96 237
	Immobilisations en cours	112 157		112 157	2 135
	Avances et acomptes	212 549		212 549	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				110
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 721 094		1 721 094	1 700 083
	Prêts	1 097 468		1 097 468	1 030 426
	Autres immobilisations financières	15 201		15 201	24 709
TOTAL (II)		22 453 734	13 532 679	8 921 055	9 115 310
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	46 801		46 801	43 020
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 729 413	99 317	7 630 096	7 488 289
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	216 332	1 133	215 199	169 606
	Autres créances	3 877 923		3 877 923	3 265 639
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 136 517		3 136 517	3 080 038
	DISPONIBILITES	337 485		337 485	1 408 555
	Charges constatées d'avance	194 920		194 920	187 709
	TOTAL (III)	15 539 391	100 450	15 438 941	15 642 856
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		37 993 125	13 633 129	24 359 996	24 758 166
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 112 669	1 055 135
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/01/2017	31/01/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	39 318	39 318
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 895 940	1 895 940
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 932	3 932
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 684 909	5 372 146
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 768 681	2 412 763
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	10 392 779	9 724 099
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	124 100	98 400
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	124 100	98 400
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 080 394	3 507 353
	Emprunts et dettes financières divers	865 957	958 673
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 594 483	5 948 352
	Dettes fiscales et sociales	3 888 710	4 002 933
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 786	26 729
	Autres dettes	400 787	488 128
	Produits constatés d'avance (1)		3 500
	Total des dettes	13 843 117	14 935 666
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 359 996	24 758 166
Total du bilan en centimes		24 359 996,21	24 758 165,57
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		11 616 708	12 907 718
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		27 080	488 868

Etats financiers au 31/01/2017

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2017	31/01/2016
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	92 088 084		92 088 084	91 335 544
	Production vendue (Biens)	76 145		76 145	70 892
	Production vendue (Services et Travaux)	1 286 161		1 286 161	1 289 862
	Montant net du chiffre d'affaires	93 450 391		93 450 391	92 696 298
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			101 867	86 041
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			94 037	90 679
	Autres produits			39 268	136 580
	Total des produits d'exploitation (1)			93 685 563	93 009 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			72 126 431	71 462 153
	Variation de stock			(147 680)	176 510
	Achats de matières et autres approvisionnements			228 507	215 853
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 068 295	5 840 391
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 307 526	1 203 478
	Salaires et traitements			7 077 097	7 040 776
	Charges sociales du personnel			2 557 114	2 486 969
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 181 388	1 200 893
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			100 450	94 037
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			25 700	18 300
	Autres charges			17 793	8 432
	Total des charges d'exploitation (2)			90 542 622	89 747 792
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 142 941	3 261 806

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2017	31/01/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 142 941	3 261 806
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	24 874	14 292
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	6 988	10 580
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	60 260	66 254
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		92 122	91 125
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	56 642	73 350
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		56 642	73 350
RESULTAT FINANCIER		35 480	17 775
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 178 421	3 279 581
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	632 606	1 042
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		632 606	1 042
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	547	3 694
	Sur opérations en capital	6 707	5 033
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	7 254	8 727
RESULTAT EXCEPTIONNEL		625 352	(7 686)
PARTICIPATION DES SALARIES		374 527	322 480
IMPOTS SUR LES BENEFICES		660 566	536 652
TOTAL DES PRODUITS		94 410 290	93 101 764
TOTAL DES CHARGES		91 641 610	90 689 001
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 768 681	2 412 763
Résultat de l'exercice en centimes		2 768 680,59	2 412 763,30
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			11 168

Etats financiers au 31/01/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2016 (PCG 2016).

Le PCG 2016 correspond au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2016, publié au JO du 28), qui annule et constitue une recodification du PCG 14, complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et autres avantages financiers au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision complémentaire de 4 400€ concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Espace Culturel a été comptabilisée.

De plus, une provision de 21 400€ a été comptabilisée concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Hyper, ce qui porte le total du poste à 98 400€.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces

Règles et Méthodes Comptables

dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan".

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2016 au taux de 6% pour un montant de 359 862 euros.

De plus, un produit à recevoir CICE a été calculé sur la base des salaires du 1er janvier à la date de clôture au taux de 7% pour un montant de 30 701 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Le CICE à percevoir sera affecté de la même façon.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

Règles et Méthodes Comptables

INTEGRATION FISCALE

La société HENDIS est intégrée fiscalement depuis le 1er Février 2005. La société mère et redevable de l'Impôt sur les Sociétés est la SAS FIDES.

Le mode de comptabilisation est la 3ème conception, à savoir la comptabilisation de la charge d'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale et réallocation immédiate de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires.

CONSOLIDATION

La société HENDIS fait partie d'un groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS FIDES au capital de 37 000€ dont le siège social se situe à Hennebont.

Engagements hors bilan

1. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 320 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 265 695 Euros
- Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

2. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 1 280 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 1 059 444 Euros
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

3. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création d'un Drive.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 302 139 Euros
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2020.

4. EMPRUNT BCME

Contrat de prêt de 1 100 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement des travaux d'extension.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 39 286 Euros
- Nantissement en 2ème rang du fonds de commerce jusqu'au remboursement complet de la créance

L'emprunt arrive à échéance le 30/03/2017.

5. EMPRUNT CREDIT COOPERATIF

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de divers investissements.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 240 000 Euros
- Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 13/09/2018.

6. EMPRUNT CREDIT COOPERATIF

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création du Leclerc Express drive à Kervignac.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 88 524 Euros
- Nantissement en 2ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 02/12/2017.

7. EMPRUNT BCME

Contrat de prêt de 182 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création de la parapharmacie.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 32 860 Euros
- Nantissement en 2ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/03/2018.

8. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 400 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de divers matériel.
Le montant débloqué au 31/01/2017 s'élève à 220 000 Euros.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 220 000 Euros
- Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/01/2022.

9. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de travaux d'aménagement et acquisition de matériel.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 594 160 Euros
- Nantissement du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance au 31/12/2023.

10. EMPRUNT BPA

Contrat de prêt de 470 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de la mise en place du système d'étiquettes électroniques.
Le montant débloqué au 31/12/2016 s'élève à 210 724 Euros.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 210 724 Euros

L'emprunt arrive à échéance au 25/01/2022.

11. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimées en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements portent sur un montant de 629 364 euros.

Paramètres retenus pour l'évaluation :

- Départ volontaire : 100%
- Age de départ à la retraite : 62 ans (Age légal de départ)
- Taux de charge : 40%
- Taux d'actualisation : 1.31%

Capital social

		31/01/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89

HENDIS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 39.317,89 Euros
Siège social : La Gardeloupe
56700 HENNEBONT
R.C.S. LORIENT 871 500 104

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 31 janvier 2017, dont elle constate l'existence, et qui s'élève à 2.768.681 euros, de la façon suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - A titre de distribution de dividendes à hauteur de | 2.100.000 € |
| - Au poste « Autres réserves », à hauteur du solde soit | 668.681 € |
| <i>Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 6.353.590 euros,</i> | |

Total affecté : **2.768.681 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à un montant de 8.292.779 euros.

Le dividende unitaire est donc de 8,68 Euros (valeur arrondie).

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 158-3 2° et 4° du Code Général des Impôts ce dividende ouvre droit à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant uniquement au profit de personnes physiques. Ainsi, le dividende s'élevant à 8,68 euros (valeur arrondie) par action, il ouvrirait droit à un abattement de 3,47 euros par action ;
- Conformément aux dispositions nouvelles de l'article 117 quater du même Code, les personnes physiques sont soumises, au titre de la présente distribution, à un prélèvement obligatoire non libératoire de 21 %, lequel sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution ;
- Par exception, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (personne seule) ou 75.000 € (personnes soumises à une imposition commune), peuvent demander à être dispensées du prélèvement ;
- Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.



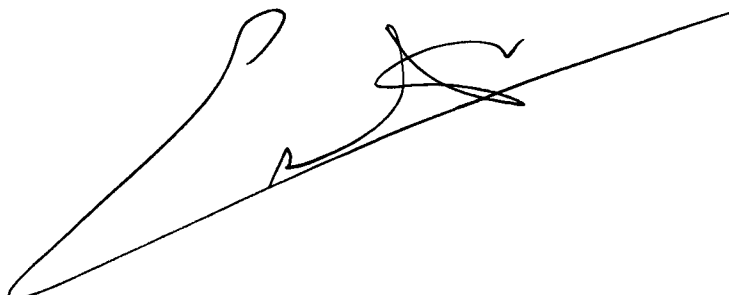
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que le montant des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/01/2016	2.100.000 €	78 €	2.099.922 €
31/01/2015	1.700.000 €	63 €	1.699.937 €
31/01/2014	1.700.000 €	63 €	1.699.937 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2017.

**Certifiée conforme
Le Président**

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company, is written over the text 'Le Président'.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Hendis S.A.S.

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

EXEMPLAIRE
A ADRESSER
AU GREFFE

Exercice clos le 31 janvier 2017

Hendis S.A.S.

La Gardeloupe - 56700 Hennebont

Ce rapport contient 16 pages

Référence : BB-SB



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Hendis S.A.S.

Siège social : La Gardeloupe - 56700 Hennebont
Capital social : € 39 318

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Hendis S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations et les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

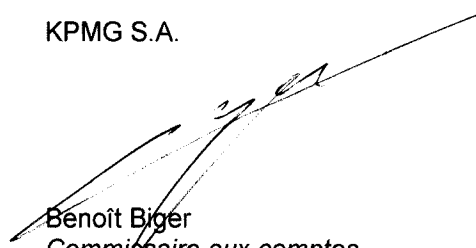
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Quimperlé, le 15 juin 2017

KPMG S.A.



Benoît Biger
Commissaire aux comptes
Senior Manager Audit MM

Bilan Actif

		31/01/2017			31/01/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	223 065	215 443	7 622	11 630
	Fonds commercial (1)	157 441		157 441	157 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	867 170	4 721	862 449	852 680
	Constructions	12 092 046	8 471 338	3 620 708	4 281 238
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 974 080	4 017 834	956 246	958 622
	Autres immobilisations corporelles	981 465	823 344	158 121	96 237
	Immobilisations en cours	112 157		112 157	2 135
	Avances et acomptes	212 549		212 549	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				110
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 721 094		1 721 094	1 700 083
	Prêts	1 097 468		1 097 468	1 030 426
	Autres immobilisations financières	15 201		15 201	24 709
TOTAL (II)		22 453 734	13 532 679	8 921 055	9 115 310
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	46 801		46 801	43 020
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 729 413	99 317	7 630 096	7 488 289
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	216 332	1 133	215 199	169 606
	Autres créances	3 877 923		3 877 923	3 265 639
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 136 517		3 136 517	3 080 038
	DISPONIBILITES	337 485		337 485	1 408 555
	Charges constatées d'avance	194 920		194 920	187 709
	TOTAL (III)	15 539 391	100 450	15 438 941	15 642 856
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		37 993 125	13 633 129	24 359 996	24 758 166

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 112 669

1 055 135

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/01/2017	31/01/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	39 318	39 318
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 895 940	1 895 940
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 932	3 932
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 684 909	5 372 146
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 768 681	2 412 763
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	10 392 779	9 724 099
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	124 100	98 400
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	124 100	98 400
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 080 394	3 507 353
	Emprunts et dettes financières divers	865 957	958 673
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 594 483	5 948 352
	Dettes fiscales et sociales	3 888 710	4 002 933
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 786	26 729
	Autres dettes	400 787	488 128
	Produits constatés d'avance (1)		3 500
	Total des dettes	13 843 117	14 935 666
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 359 996	24 758 166
Total du bilan en centimes		24 359 996,21	24 758 165,57
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		11 616 708	12 907 718
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		27 080	488 868

Etats financiers au 31/01/2017

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2017	31/01/2016
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	92 088 084		92 088 084	91 335 544
	Production vendue (Biens)	76 145		76 145	70 892
	Production vendue (Services et Travaux)	1 286 161		1 286 161	1 289 862
	Montant net du chiffre d'affaires	93 450 391		93 450 391	92 696 298
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			101 867	86 041
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			94 037	90 679
	Autres produits			39 268	136 580
	Total des produits d'exploitation (1)			93 685 563	93 009 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			72 126 431	71 462 153
	Variation de stock			(147 680)	176 510
	Achats de matières et autres approvisionnements			228 507	215 853
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 068 295	5 840 391
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 307 526	1 203 478
	Salaires et traitements			7 077 097	7 040 776
	Charges sociales du personnel			2 557 114	2 486 969
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 181 388	1 200 893
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			100 450	94 037
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			25 700	18 300
	Autres charges			17 793	8 432
	Total des charges d'exploitation (2)			90 542 622	89 747 792
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 142 941	3 261 806

Compte de Résultat 2/2

		31/01/2017	31/01/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 142 941	3 261 806
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	24 874	14 292
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	6 988	10 580
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	60 260	66 254
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		92 122	91 125
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	56 642	73 350
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		56 642	73 350
RESULTAT FINANCIER		35 480	17 775
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 178 421	3 279 581
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	632 606	1 042
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		632 606	1 042
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	547	3 694
	Sur opérations en capital	6 707	5 033
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	7 254	8 727
RESULTAT EXCEPTIONNEL		625 352	(7 686)
PARTICIPATION DES SALAIRES		374 527	322 480
IMPOTS SUR LES BENEFICES		660 566	536 652
TOTAL DES PRODUITS		94 410 290	93 101 764
TOTAL DES CHARGES		91 641 610	90 689 001
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 768 681	2 412 763
Résultat de l'exercice en centimes		2 768 680,59	2 412 763,30
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			11 168

Etats financiers au 31/01/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2016 (PCG 2016).

Le PCG 2016 correspond au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2016, publié au JO du 28), qui annule et constitue une recodification du PCG 14, complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et autres avantages financiers au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision complémentaire de 5 300€ concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Espace Culturel a été comptabilisée.

De plus, une provision de 20 400€ a été comptabilisée concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Hyper, ce qui porte le total du poste à 124 100€.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en

Règles et Méthodes Comptables

charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- Immobilisations financières :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan".

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2016 au taux de 6% pour un montant de 359 862 euros.

De plus, un produit à recevoir CICE a été calculé sur la base des salaires du 1er janvier à la date de clôture au taux de 7% pour un montant de 30 701 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Le CICE à percevoir sera affecté de la même façon.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

Règles et Méthodes Comptables

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Une indemnité exceptionnelle de 614 106 Euros a été encaissée pour réparer un préjudice subi par la société HENDIS.

INTEGRATION FISCALE

La société HENDIS est intégrée fiscalement depuis le 1er Février 2005. La société mère et redevable de l'Impôt sur les Sociétés est la SAS FIDES.

Le mode de comptabilisation est la 3ème conception, à savoir la comptabilisation de la charge d'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale et réallocation immédiate de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires.

CONSOLIDATION

La société HENDIS fait partie d'un groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS FIDES au capital de 37 000€ dont le siège social se situe à Hennebont.

Engagements hors bilan

1. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 320 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 265 695 Euros
- Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

2. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 1 280 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 1 059 444 Euros
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

3. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création d'un Drive.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 302 139 Euros
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2020.

4. EMPRUNT BCME

Contrat de prêt de 1 100 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement des travaux d'extension.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 39 286 Euros
- Nantissement en 2ème rang du fonds de commerce jusqu'au remboursement complet de la créance

L'emprunt arrive à échéance le 30/03/2017.

5. EMPRUNT CREDIT COOPERATIF

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de divers investissements.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 240 000 Euros
- Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 13/09/2018.

6. EMPRUNT CREDIT COOPERATIF

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création du Leclerc Express drive à Kervignac.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 88 524 Euros
- Nantissement en 2ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 02/12/2017.

7. EMPRUNT BCME

Contrat de prêt de 182 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création de la parapharmacie.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 32 860 Euros
- Nantissement en 2ème rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/03/2018.

8. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 400 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de divers matériel.
Le montant débloqué au 31/01/2017 s'élève à 220 000 Euros.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 220 000 Euros
- Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/01/2022.

9. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de travaux d'aménagement et acquisition de matériel.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 594 160 Euros
- Nantissement du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance au 31/12/2023.

10. EMPRUNT BPA

Contrat de prêt de 470 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de la mise en place du système d'étiquettes électroniques.
Le montant débloqué au 31/12/2016 s'élève à 210 724 Euros.

- Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan 210 724 Euros

L'emprunt arrive à échéance au 25/01/2022.

11. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimées en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements portent sur un montant de 629 364 euros.

Paramètres retenus pour l'évaluation :

- Départ volontaire : 100%
- Age de départ à la retraite : 62 ans (Age légal de départ)
- Taux de charge : 40%
- Taux d'actualisation : 1.31%

Capital social

		31/01/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89